



UNSa Justice

CP VLM 1ère OS du CP VLM

BRIGADE DU C : UNE INTERVENTION QUI COUTE CHER

Le 23.10.2025

Hier, un détenu affecté à la brigade du C, connu et reconnu pour son instabilité psychologique manifeste, s'en est violemment pris aux surveillants et à la gradée venus le réintégrer en cellule après la promenade.

Le motif à l'origine de cet accès de violence est aussi futile que révélateur : le détenu souhaitait récupérer du café. Devant le refus légitime des agents, celui-ci est devenu vindicatif et agressif, faisant un geste brusque en direction des agents pour en découdre.

Grâce à la réactivité et au sang-froid des personnels présents, le détenu a pu être rapidement maîtrisé, évitant ainsi une escalade dans son comportement et une agression plus grave. Cependant, les trois agents ont été blessés lors de l'intervention et ont dû être pris en charge aux urgences pour y recevoir les soins nécessaires.

Bilan des blessures : Micka : entorse à la main **7 jours** d'arrêt de travail / **1 jour d'ITT**, David : épanchement au genou **8 jours** d'arrêt de travail / **2 jours d'ITT**, Olivia : entorse du poignet **7 jours** d'arrêt de travail / **1 jour d'ITT**.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM dénonce une fois encore les conditions d'exercice de plus en plus dangereuses auxquelles sont confrontés les personnels pénitentiaires.

La présence croissante de détenus souffrant de troubles psychiatriques lourds, inadaptés à la détention ordinaire, met chaque jour un peu plus à l'épreuve la sécurité et la santé des personnels dans un environnement surpeuplé.

Notre organisation revendique la création d'établissements spécialisés pour la prise en charge de ces détenus présentant des troubles psychiatriques, afin de garantir la sécurité des agents et un encadrement réellement adapté.

Aujourd'hui encore, ce sont les personnels pénitentiaires qui payent le prix d'une politique déconnectée du terrain, seulement **42** places en UHSA sur la DI de Toulouse.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM souhaite un prompt rétablissement aux agents blessés et les accompagnera dans toutes les démarches administratives et judiciaires qu'ils souhaiteront entreprendre.

À **L'UFAP UNSa Justice**, nous ne banalisons jamais les conditions d'exercice éprouvantes et les violences que subissent les personnels.

M.O secrétaire locale de **L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM**